

**COMPTE-RENDU N° 2-2023
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09/03/2023 - 20 h 00**

PRESENTS : Valérie AMBROIS, Marie FEUVRIER, Chantal GUETAZ, Yves JAYET, Philippe MARGNAT, Dominique PALIARD, Coraline RIVAT, Maria RODRIGUES

EXCUSE : Bernard MARTINEZ pouvoir à Yves JAYET

ABSENT : Emeric BARBIER

1. Désignation du secrétaire de séance

Marie FEUVRIER est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 janvier 2023

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. FINANCES

➤ **Fiscalité : Vote des taux d'imposition 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29,
Vu l'article 16 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020 lequel prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales,
Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1636 B sexies,
Vu la note d'information de la DGCL du 6 mars 2023 relative aux informations fiscales,
Monsieur le Maire rappelle que par délibération du n° 2022-03-05 du 12 mars 2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

Taxe d'habitation (TH) : 8.70 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 34.52 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 57.06 %

Depuis 2020, le taux de taxe d'habitation (TH) était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus consécutivement à la réforme de la fiscalité directe locale.

A partir de 2023, le taux de TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

1. **de maintenir** les taux d'imposition en 2023 par rapport à ceux de 2022 et de les porter à :

Taxe d'habitation (TH) : 8.70 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 34.52 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 57.06 %

2. **de charger** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

ADOpte A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES.

➤ **Budget communal**

- Vote du compte administratif 2022

Présentation du compte administratif. Vote et arrêt des résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-joint.

ADOpte A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES.

- Vote du compte de gestion 2022

Le document comptable dressé par le percepteur, est conforme au compte administratif 2022. Il retrace toutes les opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au titre de la gestion de l'exercice 2022.

ADOpte A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES.

- Affectation du résultat de fonctionnement 2022

Résultat cumulé à fin 2022 : 38 758.38 €

Il a été décidé d'affecter la somme de 10 000 € en section d'investissement au compte 1068. Le montant de 28 758.38 € s'inscrit donc sur la ligne budgétaire de la section de fonctionnement au compte R002.

Le solde d'exécution de la section d'investissement d'un montant cumulé de 553 917.24 € est reporté en section d'investissement sur la ligne budgétaire au compte R001.

ADOpte A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES.

- Vote du budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 est adopté.

Chacune de ces sections est présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses :

Section de fonctionnement pour un montant de 338 121.38 €

Section d'investissement pour un montant de 670 110.62 €

ADOpte A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES.

4. REGIE DES EAUX DE BIEVRE-EST : DESIGNATION D'UN ELU AU SEIN DU COPIL/ RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU A DISTANCE

Monsieur le maire informe l'assemblée que la Régie des eaux CCBE a décidé de mener un projet de relève des compteurs d'eau à distance. Pour mener à bien ce projet, la CCBE souhaite qu'un comité de pilotage (COPIL), constitué d'un représentant de chaque commune désigné au sein du conseil municipal, encadre l'organisation de cette étude.

Monsieur Yves JAYET est désigné comme représentant de la commune de Burcin pour intégrer ce COPIL.

5. LE POINT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX BATIMENTS / VOIRIE

➤ **Travaux d'aménagement de sécurité routière sur la RD73 – Entrée Sud**

Les travaux sont en cours.

➤ **Travaux de réhabilitation du bâtiment communal « La Cure » en deux logements locatifs**

La fin des travaux est prévue pour la dernière semaine de juin.

Les travaux de maçonnerie sont bientôt terminés.

Les travaux d'électricité, de plomberie et de montage des cloisons sont en cours.

Une visite par le conseil municipal est prévue le samedi 15 avril 2023 à 11 h.

6. QUESTIONS DIVERSES

➤ **Pose d'une unité de stockage d'électricité sur un terrain privé**

De nouveau sollicité par le Groupe NW pour l'installation d'une JBox sur le territoire de la commune de Burcin, Monsieur le maire souhaite recueillir l'avis du conseil municipal.

A l'unanimité, un avis défavorable est émis pour ce type d'installation.

➤ **Nouvelle Station d'Épuration Chabons-Burcin-Bizonnes**

La partie de la commune de Burcin branchée au réseau d'assainissement collectif a été raccordé à cette nouvelle installation en date du 27 février dernier.

Son inauguration aura lieu le 4 mai. La programmation d'une journée Portes Ouvertes est en cours.

➤ **Journée Propre**

Elle aura lieu le samedi 18 mars. Rendez-vous devant la mairie à 9 h.

➤ **Cérémonie du 19 mars**

Rendez-vous le dimanche 19 mars à 11 h 45 au monument aux morts.

Séance levée à 22 h 00.

Philippe MARGNAT
Maire de BURCIN



A noter :

Prochaine réunion du conseil municipal : le jeudi 13 avril 2023 à 20 h 30

COLLECTIVITE:

BURCIN

ETAT DE SITUATION DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2022

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES			
Bordereaux d'émission	383 338,97 €	310 255,38 €	693 594,35 €
Bordereaux d'annulation	0,00 €	12 115,00 €	12 115,00 €
Montant net émis	383 338,97 €	298 140,38 €	681 479,35 €
DEPENSES			
Bordereaux d'émission	201 947,20 €	278 087,34 €	480 034,54 €
Bordereaux d'annulation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Montant net émis	201 947,20 €	278 087,34 €	480 034,54 €
RESULTAT ANNEE	181 391,77 €	20 053,04 €	201 444,81 €
<i>Résultat antérieur</i>	372 525,47	18 705,34 €	391 230,81 €
Affectation à Investissement		0,00 €	0,00 €
RESULTATS CUMULES	553 917,24 €	38 758,38 €	592 675,62 €

CONTRÔLE DU FONDS DE ROULEMENT

Solides débiteurs de la classe 4	2 704,65 €
Solides créditeurs de la classe 4	7 045,06 €
Solides débiteurs de la classe 5	597 016,03 €
Solides créditeurs de la classe 5	0,00 €
Soide créditeur ICNE 16888	0,00 €
Fonds de roulement au 31/12/2022	592 675,62 €

Certifié exact,
Bourgoin Jallieu,
le 28 02 2023
Le CDL

Vu, pour accord,

A BURCIN, le 09/03/2023
L'ordonnateur,



Envoyé en préfecture le 16/03/2023
Reçu en préfecture le 16/03/2023
Publié le
ID : 038-213800634-20230313-20230202-DE

